

ADHESION A L'ASSOCIATION DES COLLECTIVITES PUBLIQUES UTILISANT DES SYSTEMES D'INFORMATION

NOTE EXPLICATIVE DE SYNTHESE

Depuis près de vingt ans, les services de la ville de La Teste de Buch et de son CCAS utilisent des logiciels de la gamme CIVIL Société Ciril Groupe à travers les modules « Finances », « Ressources Humaines » et « Patrimoine ».

Afin d'optimiser leurs usages par la mutualisation des expériences entre utilisateurs, d'accéder à un ensemble de ressources composé d'ateliers thématiques, de documents techniques et fonctionnels et d'être force de proposition dans le développement de ces logiciels, il est opportun que les services de la Ville prennent une part active dans l'évolution de ces outils.

L'Association des Collectivités Publiques Utilisant des Systèmes d'Information (ACPUSI) est une association créée en 1984 qui, au 1^{er} janvier 2022, regroupe plus de 170 collectivités territoriales ou établissement publics utilisateurs des logiciels CIVIL de la Société Ciril GROUP.

Elle propose à l'ensemble de ses adhérents de bénéficier :

- De la force d'un "club utilisateur" indépendant,
- D'un partenariat constructif formalisé par une charte avec la société CIRIL pour des logiciels et des services de qualité,
- D'une remise de 5% sur l'ensemble des prestations CIRIL (hors contrats de maintenance) ainsi que sur le prix catalogue des modules complémentaires,
- D'une téléformation gratuite de 2h pour la 2^{ème} année de souscription au service Assistance Formation En Ligne (AFEL),
- D'ateliers produits gratuits sur les logiciels CIRIL : Civil-Net Finances, Civil-Net RH, etc...,
- D'informations, d'échanges d'expériences et de conseils entre utilisateurs via simple inscription sur le site internet : www.acpusi.org,
- De la participation gratuite à l'Assemblée Générale avec des rencontres et débats avec les intervenants de la société Ciril GROUP sur leurs différents produits.

L'adhésion donne lieu à une cotisation annuelle, établie selon la strate de population de la commune ou type de structure précisé au règlement intérieur. Le tarif pour une commune de la strate de La Teste de Buch (20 000 à 30 000 habitants) est de 380 € par an.

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

033-213305295-20220628-DEL2022_06_277-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 30/06/2022

Affichage : 30/06/2022

Le Maire de LA TESTE DE BUCH
Patrick DAVET

